

**Union Nationale des Combattants  
de Loire-Atlantique**



**GUIDE DU  
RECRUTEMENT**

**ANNÉE 2024**





Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



## **INTRODUCTION**

L'U.N.C a besoin de recruter des adhérents. C'est indispensable voire vital. Pour ce faire, notre association accueille maintenant d'autres personnes que les anciens combattants des guerres passées que sont les :

**O.P.E.X et anciens militaires.**

**Soldats de France.**

**Gendarmes.**

**Policiers (nationaux et municipaux).**

**Pompiers et douaniers.**

**Élus.**

**Veuves**

**ainsi que toute personne qui adhère à nos valeurs, y compris les jeunes.**

Ce guide très bref est une aide pour contacter tous ces adhérents potentiels, afin de garder notre association bien vivante et bien portante.

Le recrutement n'est pas toujours aisé. Pour certains d'entre nous, «aller vers l'autre» demande à se surpasser. Pour d'autres qui ont parfois un peu trop d'allant, c'est le contraire. Bref, pour chacun d'entre nous, il nous faut faire un travail sur soi-même, car pour être convainquant, le recruteur doit être lui même convaincu de ce qu'il dit et avoir un argumentaire construit.

Nous vous proposons donc une aide pour préparer un entretien avec un futur adhérent, vous adapter à ses réactions et vous conseiller sur ce qu'il est bon de dire ou de ne pas dire.



Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



### **PREAMBULE**

En priorité, ne vous laissez pas entraîner dans le piège d'une discussion qui glisserait vers la politique ou des pensées idéologiques.

Nous vous rappelons que l'U.N.C est «apolitique». Vous risquez de discuter avec des personnes qui, ayant une étiquette politique affirmée pensent que notre association, est politiquement engagée. Il faut tout de suite couper court et annoncer qu'à l'U.N.C, nous sommes idéologiquement neutres et ne faisons pas de politique.

Il en est de même pour les sujets religieux ou philosophiques, voire d'autres idées de même nature. Ces sujets qui entraînent souvent des controverses, sont bannis dans notre association.

Notre association étant ouverte à toutes celles et tous ceux qui adhèrent à nos valeurs, se doit de respecter leurs opinions et pour cela d'être strictement neutre.

Ensuite, il faut «marcher sur des œufs» dans votre approche. Pourquoi? Parce que vous ne connaissez pas le caractère de votre futur adhérent. Peut être n'aimera-t-il pas que vous le pressiez afin qu'il prenne la carte d'adhérent. Peut être également, étant de votre part trop réservé, vous risquez de passer à côté d'un futur adhérent. Tout est une question de dosage.

Si vous vous voyez opposer un refus, ne baissez pas les bras. Une discussion peut entraîner une réflexion. L'idée faisant son chemin peut-être aurez-vous la bonne surprise de voir revenir vers vous un futur adhérent, que vous avez cru perdu.

**Surtout, n'oubliez pas les jeunes, ils sont notre avenir.**

Enfin, comme nous vous le disons régulièrement, l'U.N.C doit s'ouvrir pour ne pas mourir.

Elle compte sur vous pour avoir toujours de nombreux adhérents.

Alors, prenez votre bâton de pèlerin et vous allez sur les routes de France et de Navarre à la recherche des âmes oubliées.



Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



### **RECRUTER UN ANCIEN - A.F.N – O.P.E.X.**

Ces personnes ont toutes été présentes dans des territoires dangereux ou ont été confrontées à des situations difficiles à oublier. Le retour à la vie civile ne leur a pas été toujours aisé et pouvoir retrouver la chaleur de la camaraderie, peut leur apparaître un élément d'équilibre salulaire.

Il faut se montrer attentif à leur égard et s'ils le souhaitent ne pas hésiter à les laisser partager et raconter leur parcours. Pour beaucoup, ce fut une expérience difficile et marquante, certain durant leur service militaire.

Tout en leur montrant de l'attention, il faut bien leur faire comprendre que l'U.N.C n'est pas une association accueillant exclusivement des anciens ayant combattu, mais qu'elle est une association avec vocation à aider et rendre service, ouverte à tous ceux qui adhèrent à nos missions de « Solidarité », de « Devoir de Mémoire » et de respect du « Devoir Civique ».

### **RECRUTER UN SOLDAT DE FRANCE OU UN ANCIEN MILITAIRE.**

Tout d'abord il faut connaître la définition du « Soldat de France ». Il s'agit des personnes ayant fait leur service militaire. Sachant que le service militaire s'est arrêté en 1997 (*loi no 97-1019 du 28 octobre 1997*).

En réalité cependant, les Soldats de France incluent aussi les personnes des deux sexes, qui ont effectué un « Service Volontaire », qui ont souscrit un ou plusieurs contrats dans l'armée d'active ou qui ont été militaires sans participer à une opération dénommée O.P.E.X. L'âge de ces personnes dont certains ont quitté l'armée après un seul contrat de cinq années, est donc très varié.

Vous pouvez aborder ces personnes en leur rappelant que l'U.N.C accueille avec les anciens combattants tous les « Soldats de France », de toutes les armes et de toutes les armées, ainsi que les citoyennes et citoyens, dont les jeunes, agissant par leurs activités, au service envers leurs compatriotes et envers la nation.



Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



### **RECRUTER UN GENDARME**

Parmi les adhérents de l'U.N.C, de nombreux gendarmes en retraite sont présents. Il est évident que durant leurs activités, ce personnel de la maréchaussée a manqué d'information sur notre association. De plus, durant leurs carrières, comme pour tout militaire, les gendarmes n'ont pas toujours le temps à consacrer à une association.

Cependant quand ils arrivent en fin de carrière, se retrouver civil après des années de gendarmerie peut être une épreuve difficile à vivre et certains se retrouvent isolés. Ils sont alors très heureux de nous rejoindre pour garder le contact.

Ecoutez-les s'ils rappellent leur période de service et dites leur qu'ils seront les bienvenus dans un groupe où la camaraderie est primordiale, l'entraide une priorité, la solidarité, le devoir de mémoire et le respect du devoir civique, sont nos missions principales.

### **RECRUTER UN POLICIER**

Ils sont de deux natures, le Policier National et le Policier Municipal, chacun ayant des missions qui leur sont particulières. L'un est l'autre exercent une activité civile et non militaire.

Pour le policier national, qu'il soit en activité ou en retraite, une part d'inconnu se présente à nous. Le policier municipal, assurant la sécurité d'une commune sous la responsabilité du Maire, n'a pas les prérogatives du policier national. Soyez prudent dans ce que vous dites. Evitez donc d'entrer dans le domaine des compétences ou des responsabilités de chacun d'eux

Dans les deux cas, ne retenez que la notion de policier. Intéressez vous à cette profession qui va nous permettre de recruter des nouvelles personnes.

L'essentiel est de se rappeler que les policiers mènent aussi un combat. Il s'agit de celui de la lutte contre la délinquance et ceci pour le bien être de tous. Ils sont donc pour nous, membres du monde combattant.

Evitez de mettre en avant le domaine militaire et dites leur qu'ils seront les bienvenus dans un groupe où la camaraderie est primordiale, l'entraide une priorité, la solidarité, le devoir de mémoire et le respect du devoir civique, nos missions principales.

Il vous faudra du doigté et du tact mais au final, vous serez content d'ajouter un adhérent à votre association, ainsi que et surtout, un nouvel élément qui pourra vous apporter des idées nouvelles.



Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



### **RECRUTER UN POMPIER OU UN DOUANIER**

C'est une nouveauté et chez les pompiers, vous avez les pompiers professionnels et les pompiers volontaires. Ils travaillent ensemble et ce sont des civils, en dehors des Pompiers de Paris ou des Marins Pompiers de Marseille et de Toulon, qui sont des militaires.

Ne vous avancez pas trop sur l'aspect militaire, vous risqueriez de faire fuir un futur adhérent. Mettez en avant leur appartenance de plein droit au monde combattant puisque chaque jour, un pompier lutte contre les éléments pour notre sécurité et un douanier assure la sécurité aux frontières de notre pays.

Insistez sur l'aspect d'être bienvenu dans un groupe où la camaraderie est primordiale, l'entraide une priorité, la solidarité, le devoir de mémoire et le respect du devoir civique, nos missions principales.

### **RECRUTER UN ELU**

Dans le domaine des élus, nous parlerons des élus municipaux, mais il en est d'autres. Il faut distinguer le Maire et les autres élus municipaux. Pour recruter un Maire, le plus grand piège est de se laisser emmener sur le domaine politique. Stoppez donc rapidement.

Mais un maire est une femme ou un homme avant tout. C'est une personne avec laquelle on peut très bien discuter. Son intérêt est celui de sa commune. Il veut pouvoir afficher un nombre conséquent d'associations, y compris patriotiques telles que l'U.N.C.

En cas de création de votre association, c'est là que vous devez montrer les avantages de notre groupement qui est ouvert à de nombreuses professions.

Faire adhérer un Maire, n'est pas toujours aisé. Vous risquez de vous voir opposer l'élément suivant: «Vous comprenez si j'adhère chez vous, pour être équitable, je dois adhérer aux autres associations!». C'est tout à fait compréhensible.

Dans ce cas, tournez vous vers les autres élus de la commune. Eux ne sont pas tenus à une aussi forte équité. Commencez par l'élus Correspondant Défense. Il y en a un obligatoirement un dans chaque commune.



Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



### **RECRUTER UNE VEUVE**

Les veuves sont généralement les épouses d'adhérents décédés de votre association. Donc, comme votre fonction veut déjà que vous fassiez des visites et prises de contacts régulières à l'issue des obsèques, recruter une veuve semble évident.

Ne soyez cependant pas pressé. Bien souvent, il faut laisser le temps du deuil passer avant de vous engager.

Une fois, la peine du décès un peu estompée, proposez l'adhésion et profitez également de cette démarche pour proposer à cette veuve d'intégrer le conseil d'administration ou le bureau de votre association pour l'intégrer dans votre groupe.

Le principe est de prendre soin de cette personne et surtout d'éviter son renfermement et son isolement.

### **RECRUTER TOUTE PERSONNE QUI ADHERE A NOS VALEURS Y COMPRIS LES JEUNES**

L'U.N.C a décidé de s'ouvrir à tous celles et ceux qui adhèrent au «Devoir de Mémoire» et au Respect du « Devoir Civique ».

Concernant le recrutement des adultes, l'idéal est de participer aux «Forums des Associations» organisés par les municipalités. Là, mettez en avant cette ouverture de l'association dans un système «gagnant-gagnant» : du côté adhérent, nous proposons des aides dans certains domaines et surtout la possibilité de connaître et de lier des amitiés, de notre côté, nous augmentons le nombre de nos adhérents.

Pour les jeunes, nous en avons un grand besoin. Ils sont notre avenir. De nombreuses associations ont un besoin urgent de porte-drapeaux. L'image donnée par un ou une jeune portant haut nos couleurs, rajeunit notre image et rassure. Pourquoi? Parce que nous montrons que nous ne sommes pas un groupe d'anciens racontant ses campagnes, mais que nous portons d'autres valeurs et que nous assurons la continuité et la transmission des valeurs patriotiques et civiques que nous représentons.

**Alors, si le recrutement est positif,  
nous pourrions dire que nous avons bien travaillé pour l'U.N.C.**



Aujourd'hui... comme hier  
**L'UNC défend  
vos droits**



### **ELEMENTS POUR LA DISCUSSION QUELQUE SOIT L'ADHERENT FUTUR.**

Pendant vos discussions et selon la personne que vous cherchez à recruter, vous pourrez mettre en avant les sujets suivants:

- ◆ L'intérêt de ne pas rester seul et de participer à la vie de la commune.
- ◆ La participation aux grandes causes nationales que sont le «devoir de mémoire» et le civisme.
- ◆ L'aide que peut lui apporter l'U.N.C pour une assistance sociale.
- ◆ L'aide que peut lui apporter l'U.N.C pour ses droits.
- ◆ L'aide que peut lui apporter l'U.N.C pour sa reconversion.
- ◆ L'aide que peut lui apporter l'U.N.C pour le suivi de son dossier de blessure.
- ◆ L'aide que peut lui apporter l'U.N.C pour la reconnaissance des services rendus.
- ◆ La possibilité de participer au fonctionnement de l'association en intégrant un conseil d'administration ou un bureau et d'y trouver des fonctions intéressantes.
- ◆ Le plaisir de se retrouver dans un groupe de camarades et d'y trouver des personnes ayant eu le même parcours professionnel.
- ◆ La participation au recrutement et ainsi, connaître et se faire connaître de ses voisins et des personnes de sa commune.

Cette liste, bien entendu, n'est pas exhaustive.